

—Comment ?
 —Je suis allé à Naney pour régler cette affaire : j'avais une lettre cachetée et scellée du grand duc de Lorraine.
 —Je le suis encore.
 —Mais tu ne sais pas ce que contenait cette lettre ?
 —Non.
 —Une nomination !
 —Une nomination ! —répéta Catherine en joignant les mains.
 —Oui ! oui, ma fille ! —dit le conseiller qui jouissait de l'étonnement joyeux de Catherine.
 —Et laquelle ?
 —Tu ne devines pas ?
 —Non !
 —Cette lettre renfermait un brevet de "Souverain maître et inquisiteur général des eaux et forêts de Dubro, de Saint Quinis, de Hays et de Sarrebourg," tous bois, taillis, futaies, ruisseaux et rivières appartenant à la maison princière de Lorraine.
 —Oh ! mon père ! le duc vous a donné cela ?
 —Oui, ma fille !
 —Mais c'est magnifique.
 —Un revenu net de douze mille livres et une véritable sinécure, ce qui, joint à ma place de conseiller au Parlement de Paris et aux revenus de la terre de Lorraine, nous fait une fortune de vingt mille livres tournois de rente !
 —Oh ! quel bonheur pour vous, mon père ! —dit Catherine en embrassant le conseiller.
 —Et pour toi, donc ?
 —Comment ?
 —Ecoute !... Dans deux mois, ma charge de conseiller sera échangée contre une charge de maître des Requêtes, et de là à président de Chambre !... il n'y a pas loin.
 —Mais, — dit Catherine, — qui donc vous vaut tous ces honneurs-là ?
 —Un ami sincère !
 —M. de Céranon ?
 —Oui, mon enfant.
 —Oh ! mais mon père, jamais nous n'aurons trop de reconnaissance pour lui.
 —C'est mon avis, chère fille !
 L'aimes-tu bien, Catherine, ce cher M. de Céranon ? —dit le conseiller en regardant sa fille en face.
 —Oui, mon père ! —Comment ne l'aimerais-je pas ? il est si bon pour vous ?
 —Au reste, tu aurais tort de ne pas l'aimer car il t'aime bien, lui, et la preuve, c'est qu'il pense à toi.
 —Comment ? —demanda Catherine avec un peu d'étonnement.
 —Dans le brevet de maître des eaux et forêts que le duc a daigné m'octroyer, il y a un article qui dit que ce brevet appartiendra de plein droit, après moi, à mon gendre. C'est-à-dire que par toi, il sera transmissible à ton mari. C'est une fortune pour toi, Catherine, c'est une dot magnifique.
 —Ah ! —fit Catherine en baissant les yeux.
 Elle pensait à M. de Maillé.
 —Après-demain, — continua le conseiller, — je prêterai serment entre les mains de monseigneur, et toi, Catherine, — comme fille noble d'un "grand maître d'offices domaniaux" de haute maison ducal, tu seras de plein droit présentée à la cour du bon roi Louis XII, notre cher sire.
 —J'irai à la cour ! —s'écria Catherine en battant des mains et en tres saillant d'aise.
 —Oui, mon enfant, avant un mois tu sera présentée.
 Catherine ne le dit pas, mais elle pensa que tous ces honneurs qui pleuvaient sur son père et sur elle, ne pouvaient que la placer plus haut dans le cœur du vicomte.
 Ce qui rendait encore sa joie plus pure, c'est qu'elle se disait que M. de Maillé l'avait aimée alors qu'elle était dans une condition plus obscure.
 —Tu es contente ? —demanda le conseiller.
 —Oh ! oui, — dit Catherine, — comment ne le serais-je pas ?
 —Et quand tu verras M. de Céranon, tu me promets de le remercier...
 —De tout mon cœur !

A Continuer



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous mois.
 Annonces : Première insertion, 10 centimes par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.
 Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD,
 Boîte 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 14 Mars 1885.

LE MIRACLE D'ACTON-VALE.

On lit le canard suivant dans l'Étendard de samedi dernier :

ÉTRANGE HISTOIRE

"Un histoire des plus étranges circule actuellement à Montréal et est racontée par des prêtres dans nos collèges. C'est qu'il y a douze jours un homme d'Acton-Vale, étant à battre du grain dans une grange, aurait blasphémé, et, sur les remontrances des personnes présentes, se serait écrié : "S'il y a un Dieu, qu'il me punisse !"
 Au même instant, il aurait été frappé de paralysie et cloué sur la place, la main étendue dans la position qu'il avait en mettant du grain dans la machine.
 On prétend qu'il est littéralement cloué sur place, qu'on ne peut le remuer et qu'il faut le couvrir de couvertures de laine pour l'empêcher de geler.
 Il vit encore mais ne mange pas. On dit que Mgr Fabre devait se rendre sur les lieux.
 Le plus étrange de cette histoire, c'est que, depuis deux jours, le télégraphe n'ait pas encore eu le temps de l'annoncer et que personne ne l'ait, non plus, communiqué aux journaux."
 La même blague a paru dans plusieurs autres feuilles sérieuses de Montréal et de Québec.
 En lisant le miracle d'Acton le Canard s'est dit : "Voilà une affaire pour ton journal ; il faut absolument que tu envoies un de tes reporters à Acton afin d'y puiser les renseignements les plus détaillés et les plus authentiques."
 Avant hier un de nos reporters se transportait sur les lieux et faisait une investigation minutieuse dans le village d'Acton. Il arriva à la conclusion qu'un prodige extraordinaire s'était opéré.
 Accompagné par le maître de poste et le forgeron du village notre reporter se rendit sur la scène du miracle. C'était dans une grange sur la terre d'un cultivateur nommé Laclèche, située à deux milles d'Acton.
 L'individu qui a été si miraculeusement frappé de paralysie est âgé d'environ trente ans.
 Il s'appelle Magloire Raté.
 Magloire a été vu par notre reporter dans la position qu'il a gardée depuis le jour où il a été puni pour un blasphème.
 Il est debout près du moulin à battre la main droite levée vers le ciel et la main gauche posée sur la machine. Ses yeux sont ouverts et brillent d'un éclat vitreux. Sa bouche est entr'ouverte et ses lèvres sont contractées dans un rictus diabolique.
 On dirait à le voir une véritable statue du sacré sculptée par la main du "torieu."
 Cependant il y a de la vie dans cette statue d'habituant.
 Les mouvements du cœur sont à peine perceptibles. La respiration est à glotte formée et la circulation du sang est tellement entravée que le pouls veineux est à peine sensible.
 Il se dégageait de l'économie interne de Magloire Raté un gaz hydrogène sulfuré ou carboné d'une odeur des plus nauséabondes.
 Raté n'a pas bougé d'une ligne depuis quinze jours. La vie animale chez lui n'est sustentée que par les aliments qui lui sont introduits dans le coup à l'aide d'un slyse-pompe.
 Un garçon de ferme nommé Pierriche Lahaise a communiqué au reporter du Canard quelques détails sur l'événement qui a jeté le district de St Hyacinthe dans un si profond émoi.
 Raté pendant la journée du 26 février alimentait la machine à battre lorsqu'une poignée de fardoche s'engagea dans les rouages du mécanisme. Il essaya d'endurer l'obstacle et il se fit pincer les doigts entre deux roues. Il lâcha le travail en sacrant resta debout près de la machine pronant le nom de son créateur par tous les beuta sans de blasphémer avec succès.
 Il jura par tous les sacrements à partir du baptême et qu'il proférerait son plus gros juron il fut frappé de paralysie.
 Le bedeau d'Acton vous assure que Raté était un franco-maçon et qu'il avait l'habitude de rire des articles de l'Étendard. On ouït que sa paralysie est une juste punition du ciel.

An moment de mettre sous presse nous apprenons que le malheureux Raté commence à entrer en décomposition. Sa mort est attendue d'heure en heure.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

IL DEVAIT PARTIR POUR LE TONQUIN.

Ne demandez pas à Postal à quel titre il devait émigrer pour le pays où poussent le riz et les Pavillons noirs. Il restera muet sur ce point, intéressant cependant pour les débats. Ne lui demandez pas davantage s'il comptait s'embarquer pour Hanoï ou tout autre point du littoral tonquinois avec les treize sous qu'on a trouvés dans sa poche. Il vous répondra avec le même flegme : — Puisque je vous dis que je devais partir pour le Tonquin !
 Et il n'y aura pas moyen de le sortir de là. Cependant, comme il faut expliquer pourquoi il s'est rendu le même jour, coupable du triple délit de mendicité, d'ivresse manifeste et d'insultes aux agents, le président prend le parti de s'adresser à l'agent Crizard, qui a eu affaire à Postal, dans la rue Scribe.
 Brizard. — Le prévenu m'avait été signalé par un passant qu'il avait abordé le long des bas côtés de l'Opéra en lui demandant l'aumône. Le passant ayant fait observer à Postal qu'il sentait le vin, Postal lui avait répondu par une grossièreté que... je n'ose pas redire au tribunal.

Le président. — Parlez, vous êtes ici pour éclairer la justice.

R. — Il lui a dit : "Va donc, grille d'égoût !"
 Le président (au prévenu). — Reconnaissez-vous la réalité de ce propos ?

Le prévenu. — Puisque je vous dis que je devais partir pour le Tonquin.

Un autre agent, Loisel, a vu Postal entrer chez un marchand de vins, s'y faire servir coup sur coup trois absinthes, que l'agent qualifie d'absinthes "purées" et se poster ensuite devant l'hôtel de l'Athénée, où il essayait d'attendrir les passants sur son sort, jusqu'au moment où appelé par les cris d'un passant, le sieur Fernet, l'agent a dû intervenir.

On appelle le sieur Fernet. C'est un petit homme à la voix fluette qui raconte ainsi sa mésaventure :

Je passais devant l'Athénée, comme j'y passe tous les jours pour retourner chez moi à Batignolles, en venant de mon bureau, lorsque, tout à coup, il faisait très sombre, je vois cet homme (le témoin désigne Postal) qui vient à moi et qui me dit : "Je dois partir pour le Tonquin ce soir rejoindre mon corps. Donnez-moi cent sous." Cette demande me parut bizarre, d'autant plus que le prévenu n'était pas plus habillé en militaire que maintenant. De plus en l'observant, je m'aperçus qu'il était ivre à ne pas tenir debout. Et en effet, je vis tout à coup ses yeux qui tournoient. Puis je me sentis saisir par le cou. Je trébuchai... lui aussi, et nous tombâmes tout de notre long sur le trottoir. Quand je me relevai j'avais auprès de moi l'agent que voici (le témoin désigne l'agent Brizard), et alors Postal, qui avait été également relevé, m'embrassa à plusieurs reprises. Ce qui me fait croire qu'il n'avait pas toute sa raison, c'est que, lorsque je lui demandai pourquoi il se permettait cette familiarité, il me répondit que je lui rappelais sa mère.

L'agent Brizard, interrogé de nouveau par le président, raconte le dénouement de l'aventure :

Postal s'est jeté sur lui comme un furieux, il est probable que l'agent ne lui rappelait pas sa mère, et a essayé de l'égratigner. Il a fallu le concours d'un autre agent pour mener ce forcené au poste.

Le président (à Postal). — Nous n'avez rien à dire contre les déclarations de ces témoins ?

Postal. — Puisque je vous dis que je devais partir...
 Le président. — Assez. La cause est entendue.

Postal est acquitté du chef de mendicité, mais condamné à quinze jours de prison pour voies de fait vis-à-vis de agents, et de plus à cinq francs d'amende pour ivresse manifeste.

L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

La Revue scientifique, qui s'occupe de l'intelligence des animaux, rapporte le fait suivant, d'après le témoignage d'une dame qui habitait l'Égypte il y a quelques années :

Son mari, qui jusque-là éprouvait peu d'attachement pour les tigres domestiques qu'il a toujours beaucoup aimés depuis, s'aperçoit un beau matin qu'un tout jeune chat, dont l'éducation n'était pas encore achevée, vient de salir une natte de la salle à manger ; il lui donne quelques tapes en guise de leçon de propreté ; le petit malappris, épouvanté, se met à miauler piteusement ; aussitôt arrive au galop la mère, superbe chatte de race africaine, un peu rude de caractère ; elle a la queue toute droite, les poils de l'échine hérissés, les yeux furieux ; elle souffle et crache d'une façon menaçante. Mais son maître lui expose le cas : "Vois donc un peu le joli travail de ton petit." Alors, elle se calme, elle écoute avec attention, ce que ne sauraient pas toujours faire, en pareille occurrence, certaines mères appartenant à une race animale supérieure ; elle comprend, elle inspecte de très près les pièces à conviction et enfin, au grand étonnement et à la grande admiration des assistants, elle administre à son fils une correction à côté de laquelle celle du maître peut passer pour un simple badinage.

Rappelons l'observation concordante d'une chatte qui, par pédagogie identique, repassait à son rejeton la connaissance par elle acquise du respect dû aux oiseaux de volière de leur maître. Les deux observations se corroborent l'une l'autre.

COUACS

Ambitieux, le docteur X... Très ambitieux.

—Je trouve, disait-il, qu'on est ingrat envers les médecins. C'est à peine si, de temps en temps, on élève un monument pour perpétuer la mémoire de l'un d'eux.

—Par exemple, docteur ! Tous les cimetières en sont pleins !

Bavardages.

—Tu sais, Gustave se marie.

—Ah ! un mariage de raison ou d'inclination.

—C'est un mariage de raison du côté de la figure et d'inclination du côté de la dot.

Dans l'Étoile belge, on publie des faits divers extrêmement intéressants, d'autant plus intéressants qu'ils fourmillent de curieux détails.

Racontant une vixé chez un marchand de vin, l'Étoile dit :

Quant à l'épouse François, elle était mal arrangée encore. Elle avait quatre blessures faites avec un canif. Un canif à poudre, alors !

Le courrieriste mondain d'un grand journal boulevardier, rondant compte d'une soirée tout ce qu'il y a de plus select, imprimait naguère cette phrase étonnante :

"Nous avons remarqué surtout la délicieuse, frêle et mignonne madame Une Telle, une véritable marquise Pompadour vieux sexe"

L'écrivain avait sans doute eu l'intention de dire "vieux sexe." O coquille, voilà de tes coups !

Une feuille parisienne, le Passant, a fait des recherches concernant le fameux dicton sur "l'anguille de Melun" et elle raconte ce qui suit :

On a coutume de dire d'une personne craintive à l'excès qu'elle ressemble à "l'anguille de Melun" qui crie avant d'être écorchée. Il n'est guère présumable qu'on ait pu entendre, même à Melun, crier des anguilles. Aussi, à l'origine, la phrase était-elle ainsi écrite : Il ressemble à Languille de Melun.

Au moyen-âge, les comédiens établisaient leur théâtre sur la place publique, devant la porte de l'église, et représentaient des mystères, c'est-à-dire des drames tirés des écritures saintes, des légendes sur les saints, etc. Or, il advint, à Melun, qu'un acteur nommé Languille, chargé du personnage de saint Barthélemy, ne donna pas le temps à ses bourreaux de l'écorcher. Ils n'avaient pas encore fait le simulacre de l'immoler que le pauvre Languille épouvanté, ou se trompant de réplique, se mit à crier de toutes ses forces. De là le dicton.

Jeune gens, lisez ceci

La Voltaic Belt Co. de Marshall, Mich., est prête à envoyer sa célèbre ceinture électro-voltaïque et autres appareils électriques à l'essai pour 30 jours aux hommes (jeunes ou vieux) affligés de débilité nerveuse, de perte de vitalité et de puissance virile et de toutes espèces de maladies. Aussi pour les rhumatismes, la névralgie, la paralysie et plusieurs autres maladies. On garantit un retour certain à la santé et à la vigueur. On ne court aucun risque puisqu'on permet un essai de trente jours. Écrivez de suite pour leur pamphlet illustré qui vous sera expédié gratis.

Un joli échantillon de style emprunté aux faits divers d'un journal de Namur :

"Hier, vers quatre heures, un cheval emporté, attelé à une voiture de place, parcourait la rue de Paris en semant sur son passage la consternation et l'épouvante, branlant d'une main un sabre de cavalerie et tenant de l'autre un revolver ; ce malheureux préférait contre les agents les plus horribles menaces, et ce n'est qu'après avoir été traîné sur une longueur de cent quarante mètres au moins que le courageux sauveteur parvint à arrêter l'animal furieux, qui s'abattit enfin dans la boutique d'un épicer."

Horrible, horrible !

Un commis-voyageur parle d'un poète qu'on lui a servi dans le Midi : — Il était si aveugle, mon chéri, si aveugle... que, si on lui avait présenté une clarinette, il se serait mis à jouer dessus !